

Accueil Raccordement Électricité Producteur
ERDF - ACCUEIL RACCORDEMENT DES PRODUCTEURS

Monsieur XXXXX xxxx
111 XXXXXXXXX
XXXXX
12345 XXXXXXXXX

Téléphone : 08 20 03 19 22
8h-12h / 13h-17h
Télécopie : 04 75 79 60 23
Adresse mél : erdf-areprod-inf36-sillonrhodanien@erdfdistribution.fr
N° Affaire ERDF : 12345678
Réf. CRAE : 123456
Objet : **Proposition de raccordement au réseau électrique**

, le 11/06/2010

Monsieur,

Vous nous avez adressé une demande de raccordement pour une installation de production Photovoltaïque située à l'adresse suivante :

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
12345 XXXXXXXXX

J'ai le plaisir de vous adresser une Proposition De Raccordement (PDR) n° 4300765301, **valable 3 mois**, pour un montant de 1279,48 € TTC ainsi que les conditions particulières du contrat de raccordement, d'accès et d'exploitation (CRAE).

Si vous l'acceptez, merci de nous retourner l'ensemble des pièces demandées (voir page suivante) à l'adresse :

ERDF, ERDF-GROUPE FACTURATION ENCAISSEMENT
2 Rue Lamartine BP 507
42007 SAINT ETIENNE

Dès réception de votre accord et encaissement du règlement, nous prendrons contact avec vous pour programmer les travaux de raccordement.

Nous vous rappelons que l'accès au Réseau Public d'Électricité est payant et fait l'objet, à date anniversaire de la mise en service de votre installation de production, d'une facture dont les montants sont fixés par le Tarif d'Utilisation du Réseau Public de Distribution d'Électricité (TURPE) – voir annexe tarifaire jointe. Pour le paiement de ces factures, nous vous invitons dès maintenant à nous retourner le modèle d'autorisation de prélèvement joint, accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Xxxxxxx XXXXXXXX
Votre Conseiller Clientèle Distributeur

Pièces jointes : PDR + CRAE + autorisation de prélèvement + 2 coupons-réponses + modèle d'attestation + fiche d'information TURPE

Pour toute réclamation sur cette affaire, vous pouvez écrire au responsable de l'Accueil Raccordement Électricité Producteur.

**ERDF, Électricité Réseau
Distribution France**

Accueil Raccordement Électricité
ERDF - ACCUEIL RACCORDEMENT
DES PRODUCTEURS

24 avenue de la Marne
BP 1015
26010 VALENCE

Téléphone : 08 20 03 19 22
Télécopie : 04 75 79 60 23

www.erdfdistribution.fr

ERDF – SA à directoire et à conseil de surveillance
au capital de 270 037 000 euros –
R.C.S. de Nanterre 444 608 442
ERDF est certifié ISO 14 001 pour l'environnement

ANNEXE : pièces demandées pour votre accord

Si vous acceptez la proposition d'ERDF, nous vous demandons de nous retourner :

1. Un exemplaire signé de la **Proposition De Raccordement** (PDR), qui présente plus particulièrement les composantes techniques et financières du raccordement de l'installation de production au Réseau Public de Distribution d'électricité (RPD) ;
2. Un exemplaire, paraphé à chaque page et signé à la dernière, des **Conditions Particulières du CRAE** (Contrat de Raccordement, d'Accès et d'Exploitation) ;
Les conditions générales sont disponibles sur le site Internet d'ERDF www.erdfdistribution.fr ;
3. Le règlement par chèque à l'ordre de ERDF du montant correspondant à l'acompte choisi (50% ou 100% du montant facturé) pour votre contribution au coût du raccordement (voir annexe PDR),
4. Une **autorisation de prélèvement** dûment complétée, accompagnée d'un **RIB** (modèle joint) pour le paiement des charges annuelles d'utilisation du RPD ;
5. Si vous êtes soumis à la formalité de déclaration préalable :
le **certificat de non opposition** de la mairie au projet (si vous ne nous avez pas encore transmis ce document), à défaut une attestation (modèle joint) que vous avez l'accord tacite de la mairie ;
6. Si des travaux vous ont été demandés dans la PDR, la **date à laquelle vous les avez (ou aurez) terminés** :
vous pouvez utiliser à cet effet le **coupon-réponse 1** fourni « COMMENT PREVENIR ERDF DE LA DATE DE FIN DES TRAVAUX À MA CHARGE » ; cette information est nécessaire à ERDF pour programmer les travaux de raccordement ;

Après réalisation des travaux, il y aura lieu de terminer l'installation de production, de la raccorder au disjoncteur branchement production nouvellement posé¹ et d'obtenir une attestation de conformité de la dite installation, enfin de régler le cas échéant le solde de la facture.

Pour réaliser la mise en service, nous vous demanderons de nous envoyer :

1. Si choix d'acompte à 50% : le règlement du solde de la facture ;
2. Le **coupon-réponse 2** fourni « COMMENT DEMANDER A ERDF LA MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION », précisant que vous avez terminé l'installation de production et son raccordement : cette information est nécessaire à ERDF pour programmer le rendez-vous de mise en service.
3. L'attestation de conformité de l'installation, visée par CONSUEL.

¹ en cas de choix de l'option de vente des surplus : installation de production raccordée à votre tableau électrique, disjoncteur divisionnaire ouvert

Pour toute réclamation sur cette affaire, vous pouvez écrire au responsable de l'Accueil Raccordement Électricité Producteur.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa position le permet, le prélèvement du montant des factures ERDF (*).

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et je réglerai le différend directement avec ERDF.

Référence du contrat CRAE : 123456 Affaire n° : 123456789	Numéro National d'Émetteur : 123 123								
NOM, PRENOM et ADRESSE du titulaire du compte à débiter	ADRESSE du point de livraison								
.....	XXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXX 12345 XXXXXXXXXX								
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	Établissement teneur du compte à débiter								
Identification internationale (IBAN) : <table border="1" style="width: 100%; height: 20px;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table>									Banque : Adresse : Code postal : Ville :

(*). Prélèvement 15 jours après l'émission de la facture

- Joindre obligatoirement un RIB -

Date : Signature :

Pour toute réclamation sur cette affaire, vous pouvez écrire au responsable de l'Accueil Raccordement Électricité Producteur.

Coupon-réponse 1 :

Comment prévenir ERDF de la date de fin des travaux à ma charge

En retournant le présent coupon-réponse avec votre accord sur la proposition de raccordement ERDF ou, si vous l'envoyez ultérieurement, par l'un des moyens suivants :

Par télécopie : 04 75 79 60 23

Par mél : erdf-areprod-inf36-sillonrhodanien@erdfdistribution.fr

Par courrier : ERDF - ACCUEIL RACCORDEMENT DES PRODUCTEURS
24 avenue de la Marne
BP 1015
26010 VALENCE

La connaissance de cette date de fin de réalisation des travaux à votre charge permet à ERDF de mieux planifier ses travaux de raccordement.

Fin de réalisation des travaux à ma charge

Je soussigné, informe ERDF que les travaux à ma charge pour la réalisation du raccordement de l'installation d'électricité située à l'adresse suivante :

XXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
12345 XXXXXXXXXXXXXXX

Sont terminés à ce jour

Seront terminés le :/...../.....

Rappel des travaux à ma charge, détaillés dans la PDR n° 123456789 :

Reprise de l'installation existante
Dégagement de l'emplacement du tableau de comptage

Si ces travaux à ma charge ne sont pas réalisés ou bien ne sont pas conformes le jour prévu de l'intervention, ERDF reportera celle-ci et me facturera un déplacement vain.

Date :

Signature :

Affaire n° : **123456789**

Référence CRAE : **123456**

Pour toute réclamation sur cette affaire, vous pouvez écrire au responsable de l'Accueil Raccordement Électricité Producteur.